

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 11 juin, à 20 heures 45

Le Conseil Municipal de la Commune de NAUVIALE convoqué par le maire, sylvain COUFFIGNAL, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Nauviale (pour le respect des règles sanitaires du moment).

PRESENTS : MM. COUFFIGNAL, CAMPELS, CARLES-DUBOC, CAVAILLES, DELAGNES, GRIALOU-BATAILLOU, GUIRAL, ICHES, MONTEILLET, NEDELEC, SAULES, TOURNEMIRE, TREMOLIERES-SERMET, VIOLAC, ZERBINATI.

ABSENT-EXCUSE :

SECRETAIRE de SEANCE : Madame Nathalie NEDELEC

SIEDA – Désignation des délégués

N° 2020-06-11-01

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, il appartient au Conseil Municipal de désigner un délégué auprès du SIEDA, Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron.

Après un vote du Conseil Municipal est élu délégué communal auprès du SIEDA :

Monsieur **Christian TREMOLIERES-SERMET**

Adresse personnelle : Lotissement de Malrieu – 12330 NAUVIALE

Date de naissance : 03/06/1955

Email : christian.tremolieres@gmail.com

Profession : Retraité EDF

SMAEP de MONTBAZENS-RIGNAC – Désignation des délégués

N° 2020-06-11-02

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, il appartient au Conseil Municipal de désigner deux délégués titulaires auprès du Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable de MONTBAZENS-RIGNAC (SMAEP de MONTBAZENS-RIGNAC).

Il convient donc de désigner deux délégués titulaires selon les modalités définies notamment par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après un vote à bulletins secrets, le Conseil Municipal désigne les délégués suivants pour siéger au Comité Syndical du SMAEP DE MONTBAZENS-RIGNAC et représenter la Commune de NAUVIALE :

- Monsieur **Sylvain COUFFIGNAL**
La Cassine – 12330 NAUVIALE
- Monsieur **Fabien GUIRAL**
Lotissement Malrieu-Bas – 12330 NAUVIALE

SMICA – Désignation des délégués

N° 2020-06-11-03

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, il appartient au Conseil Municipal de désigner un délégué auprès du SMICA, Syndicat Mixte numérique et d'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents.

Après un vote du Conseil Municipal est élu délégué communal auprès du SMICA :

Monsieur **Aurélien ICHES**

Adresse personnelle : Le Pont – 12330 NAUVIALE

Email : aurelien.iches@gmail.com

Désignation d'un délégué à la DEFENSE

N° 2020-06-11-04

Monsieur le Maire informe Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, il est nécessaire de désigner un élu délégué à la défense. Cet élu aura vocation à développer le lien Armée-Nation et sera donc à ce titre pour la commune l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

Le Conseil Municipal

DESIGNE comme déléguée à la Défense

Madame **Marielle BATAILLOU-GRIALOU**

Adresse : Lotissement Malrieu-Bas – 12330 NAUVIALE

Désignation des membres des Commissions Municipales

N° 2020-06-11-05

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le Maire est le président de droit de toutes les commissions. Il peut être représenté par Mme Marie-Hélène CAVAILLES, première adjointe pour assurer cette présidence.

Aussi, le Maire propose de créer huit commissions municipales :

- La commission Ecole - Enfance-Jeunesse
- La commission Budget - Finances
- La commission Travaux – Voirie - Bâtiments communaux
- La commission Personnel communal – Ressources humaines
- La commission Urbanisme
- La commission Information – Communication – Vie associative
- La commission Vie sociale – Service à la personne
- La commission « Adjoints au Maire »

Je vous propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte la liste des commissions municipales suivantes :

- Commission Ecole - Enfance-Jeunesse
- Commission Budget - Finances
- Commission Travaux – Voirie - Bâtiments communaux
- Commission Personnel communal – Ressources humaines
- Commission Urbanisme
- Commission Information – Communication – Vie associative
- Commission Vie sociale – Service à la personne
- Commission « Adjoints au Maire »
-

Après appel à candidatures, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

1 - Commission Ecole – Enfance-Jeunesse :

- Mme Marie-Hélène CAVAILLES
- Mme Marielle BATAILLOU-GRIALOU
- Mme Nathalie NEDELEC
- Mme Evelyne VIOULAC
- Mme Emmanuelle ZERBINATI
- M. Fabien GUIRAL

2 - Commission Budget - Finances :

- Mme Marie-Hélène CAVAILLES
- M. Aurélien ICHES
- M. Bernard DELAGNES
- M. Christian CAMPELS

3 - Commission Travaux – Voirie – Bâtiments communaux :

- M. Sylvain COUFFIGNAL
- M. Gérard MONTEILLET
- M. Bernard DELAGNES
- M. Christian TREMOLIERES-SERMET
- Mme Emmanuelle ZERBINATI
- M. Fabien GUIRAL

4 - Commission Personnes communal – ressources humaines :

- Mme Marie-Hélène CAVAILLES
- Mme Marielle BATAILLOU-GRIALOU
- M. Fabien GUIRAL
- Mme Delphine CARLES-DUBOC
- M. Gérard MONTEILLET

5 - Commission Urbanisme :

- M. Sylvain COUFFIGNAL
- M. Christian CAMPELS
- Mme Nathalie NEDELEC
- M. Christian TREMOLIERES-SERMET
- M. Francis TOURNEMIRE

6 - Commission Information – Communication – Vie associative :

- M. Sylvain COUFFIGNAL
- M. Fabien GUIRAL
- Mme Evelyne VIOULAC
- Mme. Nathalie NEDELEC
- M. Bernard DELAGNES

7 - Commission Vie sociale – Service à la personne :

- Mme Marie-Hélène CAVAILLES
- Mme Delphine CARLES-DUBOC
- Mme Emmanuelle ZERBINATI
- Mme Christiane SAULES
- M. Fabien GUIRAL

8 - Commission « Adjointes au Maire » :

- M. Sylvain COUFFIGNAL
- Mme Marie-Hélène CAVAILLES
- M. Fabien GUIRAL
- M. Christian CAMPELS
- M. Gérard MONTEILLET

Election des membres de la commission d'Appel d'Offres

N° 2020-06-11-06

Le conseil municipal,

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée à minima de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil.

Sont candidats :

- | | |
|-------------------------|------------------------------|
| - M. Christian CAMPELS | - Mme Emmanuelle ZERBINATI |
| - M. Bernard DELAGNES | - Mme Marie-Hélène CAVAILLES |
| - M. Gérard MONTEILLET | - M. Fabien GUIRAL |
| - Mme Christiane SAULES | |

Sont élus pour siéger à la commission d'appel d'offre et ce pour la durée du mandat :

TITULAIRES

- M. Christian CAMPELS
- M. Bernard DELAGNES
- M. Gérard MONTEILLET
- Mme Christiane SAULES

SUPPLEANTS

- Mme Emmanuelle ZERBINATI
- Mme Marie-Hélène CAVAILLES
- M. Fabien GUIRAL

Election des membres de la Commission Communale des Impôts directs (CCID)

N° 2020-06-11-07

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants et du maire ou de l'adjoint délégué qui préside. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle et sans voix délibérative d'agents de la commune dans les limites suivantes :

- un agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants ;
- trois agents au plus pour les communes dont la population est comprise entre 10 000 et 150 000 habitants ;

- cinq agents au plus pour les communes dont la population est supérieure à 150 000 habitants.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux à partir de la liste dressée par le conseil municipal.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière et à la taxe d'habitation soient équitablement représentées. En cas de décès, de démission ou de révocation de trois au moins des membres de la commission, il est procédé dans les mêmes conditions à de nouvelles désignations.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms annexée à la présente délibération dans les conditions prévues à l'article 1650.

Commune de NAUVIALE

ANNEXE à la délibération N°2020-06-11-07

Liste de présentation des membres de la commission communale des impôts directs

	NOM - PRENOM - ADRESSE
1	CAMPELS Christian - Le Périé - 12330 NAUVIALE
2	GARROTE Jérôme - Durantou 12330 NAUVIALE
3	CHINCHOLLE Colette - Les Tourettes - 12330 NAUVIALE
4	ESCALIER Thierry - La Ségade - 12330 NAUVIALE
5	CARLES Jean-François - Raubesc - St Cyprien sur Dourdou - 12320 CONQUES EN ROUERGUE
6	SAULES Christiane - Combret - 12330 NAUVIALE
7	SERVIERES Francis - Le Périé - 12330 NAUVIALE
8	POUGET Christine - La Soulayrie - 12330 VALADY
9	BEDOS Jacques - Combret - 12330 NAUVIALE
10	ANDRIEU Lydie - Lotissement Malrieu - 12330 NAUVIALE
11	PONS Michel - 3 Rue Viadène - 12000 RODEZ
12	PONZO Denis - Agar - 12330 NAUVIALE
13	BIBAL Françoise - Rozières - 12330 NAUVIALE
14	LAGARRIGUE Alice - Puechmoule - 12330 NAUVIALE
15	DELAGNES Pascal - Le Bourg - 12330 NAUVIALE
16	ROLS Pierre - Bosc - 12330 NAUVIALE
17	DELAGNES Georges - Campelobre - 12330 NAUVIALE
18	SERVIERES Agnès - Monredon - 12330 NAUVIALE
19	ROUQUETTE Jocelyn - Lotissement Les Oliviers - 12330 NAUVIALE
20	JASON Florence - Le Bouscal-St Cyprien sur Dourdou - 12320 CONQUES EN ROUERGUE
21	BIER Marjorie - Le Bourg - 12330 NAUVIALE
22	BOUSQUET Michel - Luc-Bas - 12330 NAUVIALE
23	GINESTET Pierre - Albouynès-Bas - 12330 NAUVIALE
24	BERTRAND Bruno - 18 Lotissement Orée de Dezes - 12220 MONTBAZENS

Commission Communauté de Communes

COMMISSION	PRESIDENT	TITULAIRE	SUPPLEANT
Développement Economique	Davy LAGRANGE	Christian TREMOLIERES-SERMET	Aurélien ICHES
Finances	Jean-Philippe PERIE	Marie-Hélène CAVAILLES	Aurélien ICHES
Politiques énergétiques, développement durable et économie circulaire	Sylvain COUFFIGNAL		Nathalie NEDELEC
Vie sociale	Christian GOMEZ	Emmanuelle ZERBINATI	Christiane SAULES
Tourisme	Jean-Louis ALIBERT	Nathalie NEDELEC	Fabien GUIRAL
Assainissement	Jacques SUCRET	Gérard MONTEILLET	Bernard DELAGNES
Voirie	Christian POUGET	Gérard MONTEILLET	Christian TREMOLIERES-SERMET
Déchets ménagers	Roland AYGALENQ	Bernard DELAGNES	Marielle BATAILLOU-GRIALOU
Culture	Daniel JOULIA	Delphine CARLES	Nathalie NEDELEC
Aménagement du territoire	Jean-Marie LACOMBE	Christian CAMPELS	Francis TOURNEMIRE